



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

**Point 5 de l'ordre du jour provisoire**

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR  
LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Troisième session**

**Rome, 26 – 28 octobre 2005**

**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU *PLAN D'ACTION MONDIAL* ET  
PRÉPARATION DU DEUXIÈME *RAPPORT*  
*SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR*  
*L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE***

**Table des matières**

	Paragrophes
1. INTRODUCTION	1 - 8
2. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i>	10 - 13
3. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA PRÉPARATION DU DEUXIÈME RAPPORT <i>SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES</i> <i>POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE</i>	15 - 21
4. ORIENTATIONS DEMANDÉES AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES	22 - 23

**ANNEXE 1**

PLAN DU DEUXIÈME *RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

**ANNEXE 2**

CALENDRIER PROVISOIRE POUR LA PRÉPARATION DU DEUXIÈME *RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

**ANNEXE 3**

ESTIMATIONS DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES NÉCESSAIRES AU SOUTIEN DU PROCESSUS PRÉPARATOIRE DU *DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*, Y COMPRIS LA MISE EN ROUTE DE LA NOUVELLE DÉMARCHE POUR SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU *PLAN D'ACTION MONDIAL*

## I. INTRODUCTION

1. À sa dixième session ordinaire, la Commission a recommandé le maintien des travaux concernant le Système mondial de conservation et d'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>1</sup> de la FAO et a demandé au Groupe de travail « de donner des orientations pour le suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* et en ce qui concerne *l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Un document d'information récapitulant les activités et processus pertinents d'autres forums, y compris leurs liens avec le travail de la FAO, accompagné d'observations, est demandé. »

2. L'objectif du présent document est de faire le point sur les progrès accomplis en ce qui concerne le suivi de l'application du *Plan d'action mondial* et la préparation du deuxième *Rapport sur l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Les informations demandées sur les activités et processus pertinents d'autres forums sont présentées au Groupe de travail dans le document CGRFA/WG-PGR-3/05/Inf.2.

### Le Plan d'action mondial

3. En 1991, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a demandé que soit élaboré un *Plan d'action mondial de conservation et d'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* à évolution continue, avec des programmes et des activités visant à combler les lacunes, à lever les obstacles et à faire face aux situations d'urgence. Le *Plan* mis à jour régulièrement permettrait à la Commission de recommander des priorités et de promouvoir la rationalisation et la coordination des efforts. Le premier *Plan d'action mondial* a été élaboré sous la direction de la Commission, dans le cadre d'un processus de préparation lancé par les pays. Il a été adopté en 1996 par 150 pays, à la quatrième Conférence technique internationale tenue à Leipzig<sup>2</sup>. Le premier *Plan* comprend vingt domaines d'activité prioritaires, appartenant à quatre groupes principaux couvrant la conservation et le développement *in situ*, la conservation *ex situ*, l'utilisation des ressources phylogénétiques et les institutions et le renforcement des capacités. La Conférence technique internationale est convenue que le *Plan* devrait être mis en oeuvre en tant que partie intégrante du Système mondial de la FAO pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en harmonie avec la *Convention sur la diversité biologique (CDB)*, et que les gouvernements orienteraient et suivraient les progrès en général, par le biais de la Commission. Le *Plan d'action mondial* est un élément d'appui du *Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (Article 14).

4. À sa dixième session ordinaire (novembre 2004), la Commission a reconnu l'importance d'un système efficace de suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* en matière de planification, d'établissement des priorités et de mobilisation des ressources financières nécessaires à l'appui des programmes nationaux de ressources phylogénétiques<sup>3</sup>. La Commission a examiné les progrès accomplis dans l'élaboration de sa nouvelle démarche pour suivre la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*. La Commission a pris acte de la réussite de la phase pilote de la nouvelle démarche et de son évaluation, et adopté les indicateurs révisés et le mode de présentation des rapports pour le suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* présentés dans le document intitulé *Indicateurs et rapport type pour suivre la mise en oeuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques*

---

<sup>1</sup> CGRFA-10/04/REP par.20.

<sup>2</sup> Voir <http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/AGRICULT/AGP/AGPS/Pgrfa/gpaeng.htm>

<sup>3</sup> CGRFA-10/04/REP *Rapport de la Commission des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, dixième session ordinaire, Rome, 8 - 12 novembre 2004, par. 26.

pour l'alimentation et l'agriculture<sup>4</sup>. Elle a appuyé l'application de la nouvelle démarche de suivi à tous les pays, avec l'objectif d'intégrer ces activités de suivi dans la préparation du deuxième *Rapport sur l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. La Commission a invité les Centres de Récolte future à collaborer avec la FAO dans le cadre des deux processus.

5. Dans le cadre de sa coopération avec la CDB, la Commission a aussi décidé d'accepter l'invitation de la Conférence des Parties à la CDB, à examiner les modalités selon lesquelles le *Plan d'action mondial* pourrait contribuer à la *Stratégie mondiale de conservation des plantes*, en particulier l'objectif 9, et a noté à cet égard la nécessité et l'importance des indicateurs d'ordre supérieur<sup>5</sup>. En conséquence, le Secrétariat a présenté au Groupe de travail un document d'information sur la *Stratégie mondiale de conservation des plantes*<sup>6</sup>, ainsi qu'un document d'information sur le *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et l'approche de la biodiversité agricole fondée sur les écosystèmes*<sup>7</sup>.

### **Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde**

6. En 1989, la Commission « a recommandé que le Secrétariat prépare périodiquement un *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde*, en collaboration avec les autres organismes concernés. Ce rapport devrait étudier la situation actuelle des ressources phylogénétiques et décrire les activités et les programmes entrepris par les organisations régionales, internationales et non gouvernementales, dans le but d'identifier les lacunes, les contraintes et les urgences; cela permettrait à la Commission de recommander des priorités et des moyens d'harmoniser l'effort global »<sup>8</sup>. La quatrième Conférence technique internationale, qui s'est tenue à Leipzig (Allemagne) en 1996, s'est félicitée de ce premier *Rapport*<sup>9</sup> qui constituait la première évaluation complète de l'état et de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. Conformément au Traité international (Article 17.3), « Les Parties contractantes coopèrent avec la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO dans sa réévaluation régulière de l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, de façon à faciliter la mise à jour du *Plan d'action mondial* à évolution continue ».

7. À sa neuvième session ordinaire, la Commission a adopté le plan du deuxième *Rapport* (voir *Annexe I* du présent document) et examiné les étapes à suivre pour son élaboration. À sa dixième session ordinaire, la Commission a examiné un document intitulé *Progrès accomplis dans la préparation du deuxième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>10</sup>. La Commission a décidé que le deuxième *Rapport* devrait fournir des informations objectives et une analyse et identifier les priorités qui serviraient de base pour la mise à jour du *Plan d'action mondial* à évolution continue. La Commission a encouragé les Membres et les autres pays et organisations compétentes, telles que l'Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI), à participer au processus préparatoire. Elle a adopté les mesures de préparation du deuxième *Rapport* recommandées dans le rapport de la deuxième session du Groupe de travail<sup>11</sup>, et a demandé à la FAO de réviser le calendrier, avec

---

<sup>4</sup> CGRFA-10/04/Inf.5.

<sup>5</sup> CGRFA-10/04/REP par. 76.

<sup>6</sup> CGRFA/WG-PGR-3/Inf.3

<sup>7</sup> CGRFA/WG-PGR-3/Inf.4

<sup>8</sup> CPGR/89/REP, par.15.

<sup>9</sup> FAO, 1996. Voir [http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/AGRICULT/AGP/AGPS/Pgrfa/wrlmap\\_e.htm](http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/AGRICULT/AGP/AGPS/Pgrfa/wrlmap_e.htm)

<sup>10</sup> CGRFA-10/04/5 Add.1

<sup>11</sup> CGRFA/WG-PGR-2/03/RAPPORT, *Annexe D*.

l'objectif de compléter le deuxième *Rapport* en 2008. Elle a confirmé que le processus de préparation du deuxième *Rapport* engagé par les pays devrait être complètement intégré dans le processus de suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*, afin de réduire le plus possible la charge des rapports à établir. La Commission a demandé aux pays donateurs et aux organisations internationales d'apporter leur concours, en fournissant les ressources financières nécessaires pour la participation pleine et entière de l'ensemble des pays à la préparation du deuxième *Rapport*, y compris au suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*<sup>12</sup>.

8. La Commission a approuvé la liste des études de référence thématiques<sup>13</sup>, confirmant que la priorité devrait être donnée à la mise à jour du premier *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, en indiquant le plus possible les changements survenus depuis son adoption. La Commission a confirmé que les études thématiques proposées devraient être effectuées dans la mesure où les ressources disponibles le permettent. La Commission a pris note du projet de *Lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux*<sup>14</sup>, et a fait observer que ces lignes directrices devraient être réexaminées et affinées aux réunions régionales, avant leur mise au point définitive.

## **II. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL**

9. La FAO et l'IPGRI travaillent en tant que partenaires à faciliter un processus engagé par les pays, participatif et de renforcement des capacités, pour le suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*, qui culmine avec l'établissement de Mécanismes nationaux de mise en commun des informations.

10. La nouvelle démarche de suivi repose sur quatre éléments principaux, qui ont été élaborés par la FAO avec la collaboration de l'IPGRI, et les contributions de programmes nationaux sur les ressources génétiques et d'un groupe d'experts. Ces éléments sont les suivants:

- a) une liste d'indicateurs pour suivre la mise en oeuvre au niveau national de tous les domaines d'activité prioritaires du *Plan d'action mondial*;
- b) un rapport type, qui consiste en un questionnaire structuré sur la base de ces indicateurs;
- c) une application informatique, qui a été mise au point pour faciliter et simplifier l'enregistrement, le traitement, l'analyse et l'échange des informations liées aux indicateurs et au questionnaire;
- d) des directives pour lancer et coordonner ce processus, y compris pour la participation des parties prenantes et pour l'établissement d'un Mécanisme national de mise en commun des informations<sup>15</sup>.

Au mois de juin 2005, les indicateurs, le rapport type et l'application informatique sont disponibles dans les langues suivantes: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, italien, malaisien, russe, tchèque, thaïlandais et vietnamien. Les directives relatives à la participation des parties prenantes sont disponibles en anglais et en espagnol, tandis que les lignes directrices pour l'établissement du Mécanisme national de mise en commun des informations le sont en anglais, en espagnol, en français, en russe, en thaïlandais et en vietnamien.

---

<sup>12</sup> CGRFA-10/04/REP par. 22-24.

<sup>13</sup> CGRFA-10/04/REP, *Annexe E*.

<sup>14</sup> CGRFA-10/04/Inf.8

<sup>15</sup> Voir CGRFA/WG-PGR-2/03/4, par. 10-17.

11. Au mois de juin 2005, dix-huit pays<sup>16</sup> avaient achevé, ou étaient en train d'achever, le suivi de leur mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, y compris lors de la phase d'essais pilotes, à l'aide de la nouvelle démarche. En outre, des discussions préliminaires ont été tenues et le financement a été assuré pour appliquer la nouvelle démarche de suivi dans dix autres pays. Trois Centres internationaux de recherche agricole<sup>17</sup> du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) assurent le suivi de leurs contributions à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* en utilisant la nouvelle démarche. D'autres centres du GCRAI s'occupant de ressources phylogénétiques ont aussi accepté de rendre disponibles les informations pertinentes concernant leurs contributions à la mise en œuvre du *Plan*<sup>18</sup>.

12. Dix pays avaient mis en place un Mécanisme national de partage des informations au mois de juin 2005. Les informations obtenues dans le cadre du suivi, et mises en commun par ces pays, peuvent être consultées sur leur propres sites web et par le biais d'un portail prototype mondial accessible sur le site du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques (WIEWS) à l'adresse [www.pgrfa.org/gpa](http://www.pgrfa.org/gpa). Les centres nationaux de coordination ont un contrôle total sur les informations affichées dans le Mécanisme national de mise en commun des informations de leur pays.

13. Les pays qui ont mis en place la nouvelle démarche de suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* ont signalé que les résultats justifient le travail important qu'elle a nécessité. Des coordonnateurs nationaux ont indiqué que les informations obtenues et partagées sur les activités nationales en rapport avec le *Plan mondial* ont été multipliées par cinq depuis la mise en place de cette nouvelle démarche. Le renforcement de la capacité de compréhension et du potentiel de coopération constitue l'une des grandes retombées bénéfiques du suivi de la mise en œuvre du *Plan mondial*.

### **III. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA PRÉPARATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

14. La FAO et l'IPGRI travaillent en tant que partenaires pour faciliter la préparation du deuxième *Rapport*. Les *Lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux*<sup>19</sup> ont été définitivement mises au point par la FAO en collaboration avec l'IPGRI. Les *Lignes directrices* donnent des informations sur les étapes à suivre pour la préparation du deuxième *Rapport*. Elles comportent un calendrier révisé (voir *Annexe II* du présent document), la Commission ayant demandé que le deuxième *Rapport* soit achevé en 2008.

15. Conformément à la demande de la Commission, les *Lignes directrices* sont pleinement insérées dans le processus de suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Chaque directive donne des indications sur la manière d'utiliser les données rassemblées par les pays à l'aide de la nouvelle démarche de suivi. Les *Lignes directrices* sont affichées sur le site web de WIEWS à [http://apps3.fao.org/wiews/wiews.jsp?i\\_l=FR](http://apps3.fao.org/wiews/wiews.jsp?i_l=FR).

16. Des réunions ont été organisées pour examiner les *Lignes directrices*, comme demandé par la Commission. Les représentants de treize pays de l'Asie de l'Ouest et de la Péninsule arabique se sont réunis à Amman (Jordanie), du 5 au 7 février 2005. Huit pays de l'Afrique du

---

<sup>16</sup> Bangladesh, Bolivie, Cuba, Équateur, Fidji, Ghana, Inde, Kazakhstan, Kenya, Malaisie, Mali, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République tchèque, Tanzanie, Thaïlande et Viet Nam.

<sup>17</sup> Institut international de recherches sur le riz (IRRI), Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI) et Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT).

<sup>18</sup> Voir CGRFA/WG-PGR-3/05/Inf.2 pour plus d'informations.

<sup>19</sup> CGRFA/WG-PGR-3/Inf.5

Nord et de la Vallée du Nil se sont réunis au Caire (Égypte), du 19 au 21 juin 2005. Ces manifestations ont permis de réunir des spécialistes au plan national en matière de conservation des ressources phytogénétiques et de leur utilisation dans les systèmes de semences. Les participants ont aussi examiné le suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* et ont reçu des informations sur d'autres initiatives associées, en particulier l'élaboration de stratégies nationales de sélection végétale. Les rapports de ces réunions sont présentés sous forme de document d'informations au Groupe de travail<sup>20 21</sup>. Le Gouvernement norvégien et la FAO ont assuré le soutien financier de ces réunions.

17. La FAO a envoyé une lettre aux gouvernements des États Membres de la Commission, rappelant les décisions de la Commission d'appliquer la nouvelle démarche de suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* à tous les pays, et de préparer des rapports nationaux et participer aux enquêtes et stratégies nationales de sélection végétale, contribuant à l'élaboration du deuxième *Rapport*. Il a été demandé aux pays de désigner ou de confirmer leur coordonnateur national pour la préparation du Rapport national et d'en indiquer le ou les nom(s) à la FAO. Les Gouvernements portugais, grec et bolivien ont avisé la FAO qu'ils avaient commencé la préparation de leurs rapports nationaux.

18. Étant donné la priorité relativement moindre accordée par la Commission à l'achèvement des études de référence thématiques et en l'absence de ressources extrabudgétaires affectées à leur élaboration, aucune étude n'est encore achevée à ce jour. Logiquement, la préparation des études devrait être coordonnée avec d'autres processus en cours, comme la préparation du *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* et l'établissement de l'initiative intersectorielle sur la biodiversité pour l'alimentation et la nutrition pour la CDB.

19. L'estimation des ressources extrabudgétaires nécessaires au soutien du processus préparatoire du deuxième *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, y compris la mise en route de la nouvelle démarche de suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* et l'élaboration de stratégies nationales de sélection végétale, a été présentée à la Commission à sa dixième session ordinaire. On trouvera à l'*Annexe III* du présent document une nouvelle version de ces estimations, actualisées en fonction de l'expérience acquise lors des travaux effectués au cours de cette année et indiquant l'utilisation des ressources déjà fournies.

20. La FAO s'est efforcée de mobiliser des ressources extrabudgétaires en soumettant des propositions de projet aux donateurs et en élaborant des propositions au titre des projets de coopération technique FAO à la demande des pays membres. Sur un montant total de 4 435 millions de dollars EU de fonds extrabudgétaires requis pour mener à bien les préparations, la FAO avait reçu 1 285 millions de dollars EU en juillet 2005 de la part des gouvernements du Japon, des Pays-Bas, d'Italie et de la Norvège.

21. La FAO affecte 1 225 000 dollars EU au titre du Budget du Programme ordinaire à l'appui de ces activités sur une période de six ans, à compter de 2003. Au cours de 2003, l'IPGRI a dépensé 24 000 dollars EU de ses fonds de base et 67 jours en temps de personnel; pour 2004 ces chiffres étaient de 27 000 dollars EU et 75 jours, respectivement.

---

<sup>20</sup> CGRFA/WG-PGR-3/Inf.6

<sup>21</sup> CGRFA/WG-PGR-3/Inf.7

#### IV. ORIENTATIONS DEMANDÉES AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

22. En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, le Groupe de travail souhaitera peut-être donner des orientations sur ce qui suit:

- i) comment appliquer la nouvelle démarche de suivi à tous les pays étant donné l'intégration prévue des activités de suivi dans la préparation du deuxième *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*;
- ii) mobilisation des ressources extrabudgétaires nécessaires pour appliquer le processus de suivi à tous les pays jusqu'au 30 avril 2007 (date à laquelle le suivi doit être achevé pour que les pays rédigent les rapports nationaux en temps voulu pour servir de contribution au deuxième *Rapport*).

23. En ce qui concerne la préparation du deuxième *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, le Groupe de travail souhaitera peut-être donner des orientations sur ce qui suit:

- i) encourager les États Membres et autres pays et les organisations pertinentes à participer au processus préparatoire, y compris désigner ou confirmer des coordonnateurs nationaux et en donner les noms à la FAO;
- ii) mobilisation des ressources extrabudgétaires nécessaires en temps voulu, en particulier pour permettre la participation pleine et entière des pays en développement au processus préparatoire et à la préparation des études de référence thématiques, de sorte que le deuxième *Rapport* puisse être adopté fin 2008;
- iii) priorités ou plans d'urgence au cas où des ressources extrabudgétaires ne peuvent être mobilisées en temps voulu.

## ANNEXE 1

**PLAN DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE<sup>1</sup>**

<i>Titre du chapitre ou de l'annexe</i>	<i>Champ d'application du chapitre ou de l'annexe</i>	<i>Progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du Plan d'action mondial</i>	<i>Nouveaux enjeux et éléments à introduire</i>
1 L'état de la diversité	Diversité au sein et entre les espèces végétales – Valeur des RPGAA pour l'alimentation et l'agriculture – Vulnérabilité génétique et diversité génétique		Utilisation d'indicateurs pour la diversité génétique, l'érosion génétique et la vulnérabilité génétique – Étude de l'impact des changements climatiques et d'autres phénomènes de transformation du globe – L'analyse de la valeur des ressources génétiques tiendra compte de la contribution des RPGAA aux biens et aux services de l'écosystème
2 Gestion <i>In Situ</i>	Inventaires et enquêtes – Conservation dans les aires protégées et dans les zones de production – Gestion à la ferme	Activités 1 – 4	À mettre entièrement à jour pour faire état des progrès importants accomplis dans la conservation à la ferme, la sélection végétale participative et le renforcement des systèmes locaux de semences – Intégration, s'il y a lieu, d'informations concernant la gestion de la biodiversité associée aux cultures
3 Conservation <i>Ex Situ</i>	Collecte – Types de collections (banques de gènes, jardins botaniques) – Sécurité du matériel – Documentation et caractérisation – Circulation du matériel génétique	Activités 5 – 8	À mettre à jour compte tenu des données les plus récentes concernant les collections <i>ex situ</i>
4 Utilisation des ressources phylogénétiques	Évaluation – Amélioration génétique et élargissement de la base – Sélection végétale – Systèmes de semences – Commercialisation et traitement – Déploiement de ressources phylogénétiques dans les systèmes de production	Activités 9 – 14	Ce chapitre sera élargi pour fournir davantage d'informations sur la capacité des systèmes nationaux de sélection végétale et d'approvisionnement en semences
5 Programmes nationaux, besoins de formation, politiques et législation	Programmes nationaux – Rôle des secteurs public, privé et non structuré – Formation et renforcement des capacités – Politiques nationales – Législation nationale	Activité 15 et éléments pertinents des activités 17 – 20	Ce chapitre contiendra des informations sur les politiques agricoles pertinentes et sur les mesures de biosécurité
6 Collaboration régionale et internationale	Réseaux régionaux et sous-régionaux – Réseaux thématiques et réseaux spécifiques à des cultures – Programmes internationaux – Accords internationaux	Activité 16 et éléments pertinents des activités 17 – 20	Ce chapitre sera mis à jour compte tenu de l'adoption du Traité international sur les RPGAA, du Protocole de Cartagena et d'autres accords internationaux pertinents
7 Accès et partage des avantages	Cadre juridique et politique – Accès – Partage des avantages – Financement – Réalisation des droits des agriculteurs		À mettre à jour compte tenu de l'adoption du Traité international sur les RPGAA et de la mise en place de législations nationales
8 Contribution de la gestion des RPGAA à la sécurité alimentaire et au développement durable	Nouveau chapitre		Chapitre final visant à inscrire la gestion des RPGAA dans le contexte de l'objectif de contribuer à la durabilité agricole, à la sécurité alimentaire, au développement économique et à la réduction de la pauvreté
A1 L'état des connaissances: méthodes et technologies pour l'identification, la conservation et l'utilisation des RPGAA	Analyse et évaluation de la diversité génétique – Applications des biotechnologies – Méthodes de conservation – Méthodes de gestion <i>in situ</i> – Méthodes de sélection – Instruments juridiques et économiques		Couverture élargie de l'application des nouvelles biotechnologies et des méthodes pour l'élargissement de la base génétique, la diffusion des informations, la conception de politiques en matière de recherche et la gestion <i>in situ</i>
A2 L'état de la diversité de principales cultures et autres RPGAA	Vue d'ensemble de la situation concernant la conservation et l'utilisation des RPGAA pour les principales cultures et certaines cultures mineures		À mettre entièrement à jour et à étendre aux principales espèces fourragères et de pâturage et autres RPGAA
T1 Législation, programmes et activités en matière de RPGAA - Situation par pays	Tableau: Situation des programmes nationaux - Législation – Observation des accords internationaux – Aperçu des capacités nationales		À mettre entièrement à jour

<sup>1</sup> Tiré du document CGRFA-9/02/8. La Commission a adopté ce plan à sa neuvième session ordinaire.

## ANNEXE 2

**CALENDRIER PROVISOIRE POUR LA PRÉPARATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR  
L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE DANS LE MONDE<sup>2</sup>**

Produits et activités	2005						2006						2007						2008												
	1 *	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6							
Suivi du Plan d'action mondial	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Études thématiques pour le 2 <sup>ème</sup> Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●																			
Rapports nationaux pour le 2 <sup>ème</sup> Rapport sur l'état de s ressources phylogénétiques				●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●													
Projets au niveau régional				◆		◆				◆	◆							◆	◆												
Réunions régionales				◆		◆				◆	◆							◆	◆												
Synthèse régionale définitive																			●												
Préparation de la première version																			●	●											
Examen de la première version																					●										
Préparation de la version finale																						●									

\* Deux mois

● Processus devrait avoir démarré dans tous les pays

◆ Date limite pour la préparation des documents à soumettre au Groupe de travail

◆ Réunion du Groupe de travail

◆ Date limite pour la préparation des documents à soumettre à la Commission

◆ Réunion de la Commission

<sup>2</sup> Tiré du document CGRFA/WG-PGR-3/05/Inf.5, *Préparation du deuxième Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde: Lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux*, Annexe II.

## ANNEXE 3

**ESTIMATIONS DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES NÉCESSAIRES AU SOUTIEN  
DU PROCESSUS PRÉPARATOIRE DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES  
RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS  
LE MONDE, Y COMPRIS LA MISE EN ROUTE DE LA NOUVELLE DÉMARCHE DE SUIVI  
CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL <sup>3</sup>**

	Coût (dollars EU)	Calcul	Estimation des ressources fournies (dollars EU)	Objectifs et annotations
Coûts en personnel	135 000	16 mois d'agent des Services généraux; plus 6 mois de fonctionnaire de niveau P2/P3	0	Aider le Secrétariat à coordonner le processus
Établissement de Mécanismes nationaux de mise en commun des informations pour suivre l'application du Plan d'action mondial	2 500 000	env. 100 pays à raison de 25 000/pays	960 000	Soutien de trois ateliers par pays destinés aux parties prenantes et appui au renforcement de la capacité nationale d'application de la nouvelle démarche de suivi pour tous les pays en développement
Réunions régionales	320 000	Une réunion pour chacune des 4 régions (Afrique, Asie centrale et de l'ouest et Afrique du Nord, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes) à raison de 80 000 / région / réunion.	80 000	Examen du projet de lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux. Deux réunions régionales ont été tenues et les lignes directrices sont maintenant établies. De nouvelles affectations de ressources pour cette activité ne sont plus pertinentes
Élaboration de stratégies nationale de sélection végétale	200 000	env. 50 pays à raison de 4 000/pays	54 000	Appuyer les consultations menées individuellement avec les pays pour évaluer leurs capacités et leurs besoins nationaux et aider à l'élaboration de stratégies et de programmes nationaux de sélection végétale
	40 000	Quatre ateliers à raison de 10 000 par atelier	25 000	Perfectionner les méthodes, et partager les résultats avec d'autres pays
Élaboration de rapports nationaux	250 000	env. 50 pays à raison de 5 000/pays	100 000	Apporter un appui partiel à l'organisation d'ateliers nationaux ou de consultations avec les parties prenantes

<sup>3</sup> Adapté du document CGRFA-10/04/5 Add.1, *Annexe I*

	Coût (dollars EU)	Calcul	Estimation des ressources fournies (dollars EU)	Objectifs et annotations
Consultations techniques	270 000	9 sous-régions, à raison de 30 000/sous-région; 2-3 mois d'honoraires chacun, plus les voyages	66 000	Fournir conseils et assistance aux pays pour la préparation des rapports nationaux en utilisant les lignes directrices adoptées, et notamment pour l'identification et l'appel à participation des parties prenantes, et aider à l'organisation et au suivi des réunions régionales
Réunions régionales	320 000	Une réunion pour chacune des 4 régions (Afrique, Asie centrale et de l'ouest et Afrique du Nord, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes) à raison de 80 000 / région / réunion. Soutien à la participation des pays en développement et dépenses d'organisation	0	Examiner les problèmes régionaux liés à l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde évoqués dans les rapports nationaux et identifier les besoins communs pour la mise en œuvre et/ou le perfectionnement du Plan mondial d'action
Élaboration des études de référence thématiques	400 000	Dix études thématiques à raison de 40 000/étude	0	Appuyer l'élaboration d'études thématiques et d'autres matériels d'appui nécessaires, ainsi que la tenue de réunions d'experts pour l'élaboration du Rapport, dans le respect des priorités définies par la Commission
Total	4 435 000		1 285 000	